

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

42'691 élèves ont bénéficié d'un congé joker

Durant l'année scolaire 2024-2025, les élèves du canton ont pu prendre des congés joker. Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle livre les premiers chiffres de cette mesure inédite sur sol vaudois. Les données révèlent des tendances claires : la majorité des congés ont été pris les vendredis, souvent en lien avec des week-ends prolongés ou avant les vacances. Sur les quelque 96'000 élèves vaudois, 42'691 ont utilisé cette possibilité, soit presque un élève sur deux. Les chiffres montrent aussi une hausse des requêtes lors des dernières semaines de l'année scolaire. Un bilan qualitatif et d'éventuels ajustements viendront compléter ces premiers constats.

Déjà instauré dans d'autres cantons, le congé joker offre aux familles la possibilité de demander jusqu'à six demi-journées d'absence par année scolaire sans avoir à en fournir la justification. Après une année complète d'utilisation, le Canton de Vaud dispose des premières données quantitatives. Les chiffres montrent que cette offre répond à une véritable attente de la part des familles.

Au total, 42'691 élèves ont eu recours au congé joker au moins une fois, ce qui représente 44 % des effectifs de l'école obligatoire. La grande majorité (25'651) n'en a demandé qu'un seul. Ce congé représente 7% de l'ensemble des absences scolaires. La comparaison des motifs d'absence avec les années précédentes pourrait démontrer que la mise en place du congé joker contribue à la diminution des taux d'absence pour raison de santé, ainsi que des demandes de congés individuels pour raisons personnelles.

Une tendance marquée les vendredis et en fin d'année scolaire

Les congés joker sont utilisés tout au long de l'année. Des pics notables sont constatés autour des congés scolaires en particulier les vendredis, par exemple le 20 décembre, le 14 février et le 11 avril. Le record a été atteint le 6 juin, veille du week-end de Pentecôte, avec 3908 requêtes enregistrées pour une seule journée. En moyenne, cela représente un peu moins d'une demande de congé joker par classe ce jour-là.

Les données récoltées montrent aussi une utilisation plus soutenue des congés joker lors des dernières semaines de l'année scolaire : plus de 16'000 demandes ont été recensées rien que pour le mois de juin. Sur les 17 journées qui comptabilisent le plus

de congés joker, 11 sont concentrées dans les six dernières semaines avant les vacances d'été. Les pics sont particulièrement marqués pour 6 de ces dates qui comptabilisent plus de 2000 congés.

Pour enrichir cette première analyse chiffrée, la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) va procéder à une évaluation qualitative du congé joker en consultant les établissements et les associations de parents d'élèves. Sur la base de ces retours et des analyses du Département, d'éventuels ajustements seront apportés.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 04 juillet 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, [021 316 30 65](tel:0213163065)

DEF, Cédric Blanc, directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée, [021 316 32 01](tel:0213163201)

TÉLÉCHARGEMENT(S)